REVUE ARCHEOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - **N° 3-4 1990/110 F**

- **Evolution des cultures épipaléolithiques et mésolithiques dans le Bassin parisien**
- ***Viereckschanze* ou enceinte quadrangulaire gauloise à Beauvais (Oise)**
- **Fouilles dans les souterrains de Montdidier (Somme)**

UNE SÉPULTURE DU BAS EMPIRE DÉCOUVERTE A NIBAS (SOMME)

Jean-Luc COLLART *

En avril 1987, une sépulture à sarcophage a été mise au jour à Nibas lors des terrassements effectués pour la construction d'un pavillon individuel (1). Nous avons été avertis par la gendarmerie de Friville-Escarbotin. Malheureusement, le couvercle avait été enlevé au moment de la découverte, et il n'est pas impossible que des éléments aient été déplacés. Toutefois l'ensemble paraissait intact (2).

La commune de Nibas, située dans le Vimeu à l'ouest du département de la Somme (fig. 1) est contiguë à Friville-Escarbotin. Elle est déjà connue sur le plan de l'archéologie funéraire romaine tardive, pour l'important groupe de tombes découvert à la fin du XIX^{e} siècle et au début du siècle suivant dans ce village.

Ces sépultures, situées à 350 m environ de celle qui nous intéresse ici, et le long de la même rue (fig. 2), furent exhumées par des ouvriers qui extrayaient des cailloux (3). Des amateurs se portèrent acquéreurs des objets et le pillage devint méthodique. La carrière fut ensuite exploitée pour son limon afin d'alimenter une briqueterie. Malheureusement ces travaux ne furent pas suivis et l'on ignore le nombre de tombes mis au jour. Les seules informations quelque peu détaillées concernent une riche sépulture féminine

Fig. 1 : Localisation de Nibas, à l'ouest du département de la Somme.

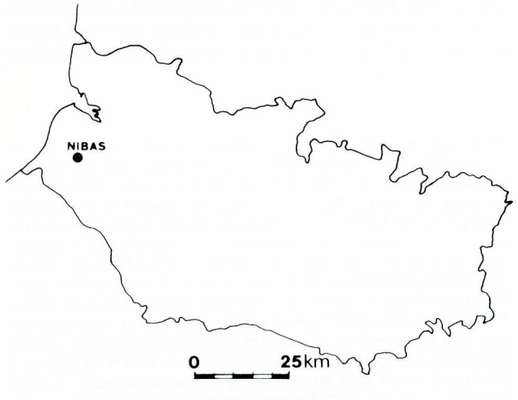

Fig. 2 : Localisation de la sépulture (1) et du groupe des tombes découvertes à la fin du XIX^{e} siècle (2).

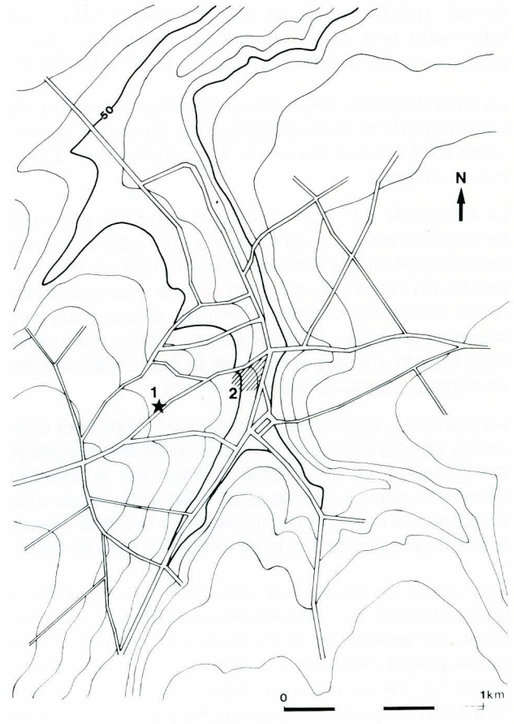

* Conservateur à la Direction des Antiquités de Picardie, 5, rue Henri Daussy - 80000 Amiens.

(1) Chez Monsieur Dumont Philippe, rue du Moulin, sur le lot n° 7 du lotissement Mansion.

(2) Monsieur Prévost-Bouré, chargé d'étude au Musée d'Abbeville a participé à la fouille.

(3) A.Van Robais, *Notes d'archéologie, d'histoire et de numismatique (Abbeville et ancien comté de Ponthieu)*, t. 14, 1878, p. 236 -237 signale la découverte de verreries : un vase à deux anses et fragment de nom de verrier (barillet frontinien ?), un gobelet côtelé, des gobelets simples ; de céramique sigillée et métallescente (''en terre rouge, noire vernissée''), de cruches en terre blanche à bec trilobé et d'une bague en or, au chaton ''consistant en trois perles de verre de couleur rouge et verte, serties et entourées de filigranes'' et à l'''anneau gemminé'' creux. Ces objets appartenaient pour la plupart à Monsieur de Neuvillette, de Saucourt, près de Nibas.

fouillée en 1885 (4) par deux collectionneurs et trois autres tombes plus modestes vidées en 1905 (5).

LA TOMBE

Les limites de la fosse creusée dans le limon (pl. 1,1) n'ont pu être déterminées avec certitude, le comblement ne se démarquant en rien du terrain en place. Seule, une certaine différence de compacité a permis d'en approcher les contours. Le sarcophage était disposé en son centre.

Le terrain alentour ayant été décapé, il est difficile de préciser exactement la profondeur de cette fosse. Il semble qu'elle ne devait pas excéder 1,50 m, de telle sorte que le sommet du couvercle du sarcophage ne se trouvait enfoui que de 0,20 ou 0,30 m.

La cuve du sarcophage est formée d'un monolithe de calcaire parfaitement rectangulaire, de vastes dimensions (0,71 m x 2,20 m x 0,77 m de haut) et d'exécution soignée.

Le couvercle (pl. 1,2) tectiforme à quatre pans est recoupé au milieu de la longueur sur 0,65 m par un parallélépipède qui occupe toute la largeur du couvercle. Ce dispositif, qui n'est pas rare, est généralement considéré comme l'embase d'une stèle qui marquait la tombe. Des plaques de mortier au tuileau subsistaient sur le pourtour de la face inférieure du couvercle, traces de son scellement.

Le squelette, disposé la tête au nord, était bien conservé, enrobé dans une fine couche de limon argileux d'infiltration. Le corps était allongé sur le dos (en décubitus dorsal), le bras droit le long du corps, et le bras gauche replié, la main posée sur le bassin. Seuls les os des mains et des pieds n'étaient plus en place.

Aux pieds se trouvaient les restes d'un coffret à bijoux de bois, soit cinq éléments de bronze, trois ferrures, un anneau et sa fixation, une serrure et une petite plaque circulaire en verre (miroir ?). L'absence de tout autre objet (bijoux, objets de toilette...) dans cette riche sépulture (les sarcophages sont très rares au Bas Empire) indique son viol probable. Il a dû être perpétré peu de temps après l'inhumation puisque les connexions anatomiques étaient conservées, à l'exception des mains et pieds, ce qui permet de supposer une décomposition inachevée lors du viol.

L'ouverture du bassin semble indiquer un sujet féminin, ce qui n'a rien pour surprendre, étant donné la présence d'un coffret à bijoux.

Un coffre de bois avait été déposé à l'extérieur du sarcophage, contre son angle nord-est. Il est apparu sous forme de traces brunes et des clous qui l'assemblaient. Il contenait deux carafes de verres (une cruche et une fiole à deux anses) et deux gobelets à boire, l'un en verre à panse cottelée, l'autre en céramique métallescente. A l'extérieur et au contact de ce coffre, il y avait encore une cruche en terre blanche à bec tréflé.

LE MOBILIER

Eléments du coffret trouvés dans le sarcophage (pl. 2)

Les éléments conservés comprennent deux ferrures de bronze strictement identiques, de 9,8 cm de longueur, pour 2,5 cm de largeur (pl. 2,1 et 2). Les deux extrémités sont enroulées sur elles-mêmes et forment un tube. Des goupilles mobiles viennent s'adapter dessus. Leur partie circulaire a un diamètre légèrement supérieur à celui des parties tubulaires des appliques, sur lesquelles elles pivotent. Elles se prolongent par une section rectiligne puis rabattues à angle droit de part et d'autre qui permet d'estimer l'épaisseur du support de bois, dont quelques fragments ont été retrouvés. Une petite plaque de tôle de bronze carrée, avec des perles repoussées sur le pourtour, s'adapte sur chacune de ces goupilles. Les ferrures sont, en outre, ornées sur leur face externe d'un trait incisé sur les bords ; elles étaient étamées comme tous les autres éléments du coffret.

Dans un premier temps, il nous a semblé que le profil curieux de ces pièces résultaient d'une déformation lors du bris du coffret. Mais le profil est très exactement identique non seulement sur les deux ferrures mais aussi sur le moraillon. Il paraît difficile alors d'attribuer à cette forme une origine accidentelle. Il s'agit sans doute d'une sorte de ressort, jouant sur l'élasticité du métal.

Ces deux ferrures étaient placées sur le même côté du coffret comme le montrent à la fois leur position à la fouille et leur profil identique. Il s'agit vraisemblablement des charnières qui permettaient l'ouverture du couvercle (cf. l'essai de restitution du coffret) pl. 3,10).

A 15 cm environ, disposée en sens inverse, se trouvait une troisième ferrure de bronze (pl. 2,3) de 12,7 cm de long formée de deux parties de longueur et de largeur différentes.

La partie la plus longue et la plus large a un aspect très semblable à celui des deux éléments décrits plus haut : même largeur (2,6 cm), même décor de lignes incisées sur le bord, même extrémité repliée tubulaire

(4) A. Van Robais, "Notice sur les objets gallo-romains découverts à Nibas en 1885", *Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville,* XVII, p. 269, décrit le mobilier d'une riche sépulture féminine fouillée par MM. Varambault et Dupont. Elle a livré un anneau d'or à chaton carré orné d'une pierre rouge, 2 pendentifs en or, monétiformes, un troisième en forme de croissant *(lunula),* deux ou trois grosses perles de verres rondes à filets de couleur (deux sont semblables mais vues de dessus, et de côtés, peut-être s'agit-il de la même, la notice est imprécise sur ce point). Deux épingles d'argent, l'une à extrémité aviforme, l'autre biconique, des forces de fer, deux clefs de coffrets en bronze, un peigne à dos triangulaire (dans son étui ?), un bassin de bronze à bord perlé, et un vase en céramique de forme curieuse : il s'agit peut-être d'un Chenet 320, mal dessiné comme le bassin. Cette sépulture est tardive. Les bassins à bord perlé ne se rencontrent pas avant le dernier tiers du IVe siècle.

(5) Cf. le coffre conservé de la tombe 235 du cimetière des remparts de Vermand, cf. J. Pilloy, *Etudes sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne,* t. 2, Saint-Quentin, 1895, pl. 13, fig. 14.

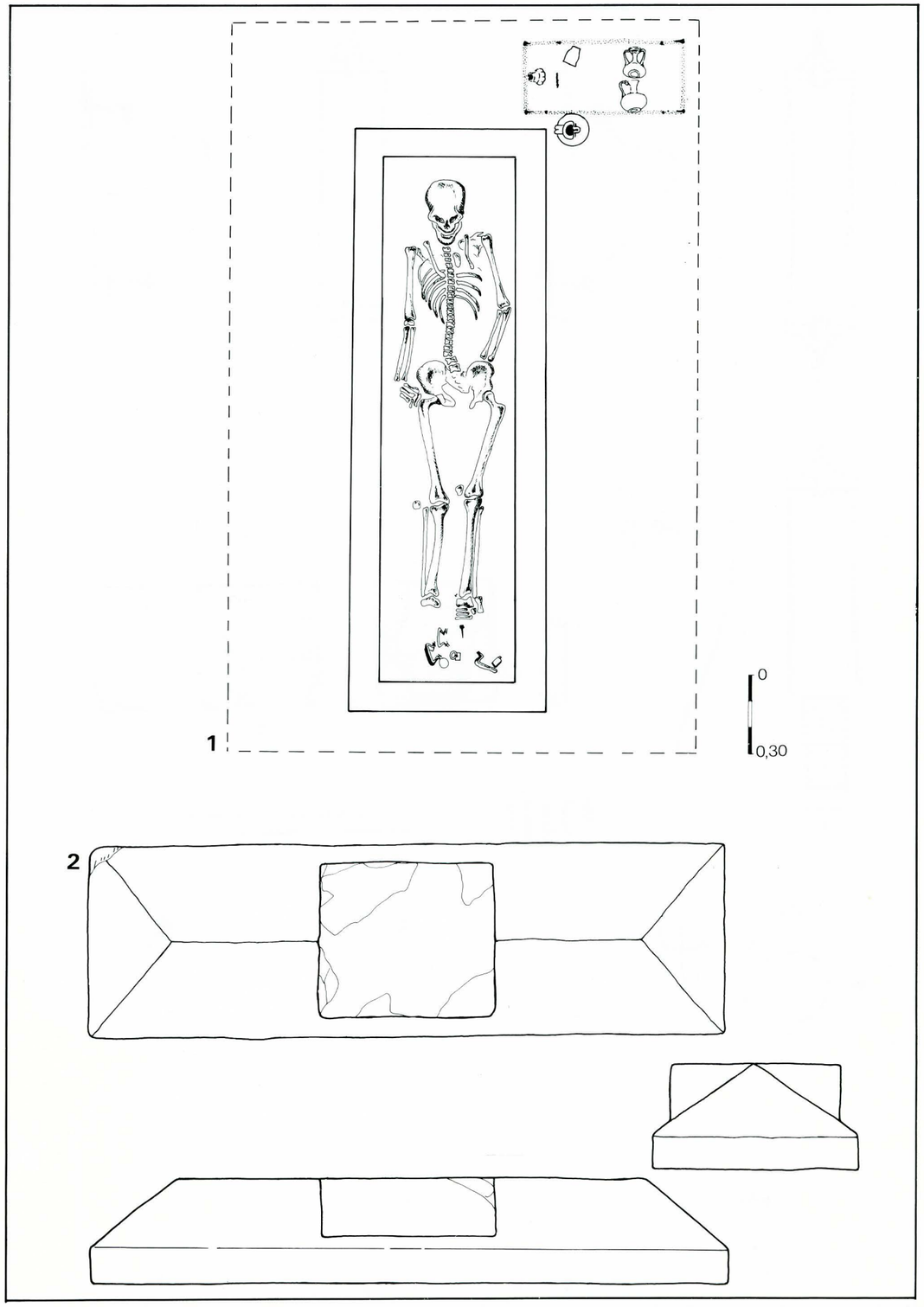

Planche I : en haut, la sépulture ; en bas, le couvercle du sarcophage vu de dessus, de côté et de face.

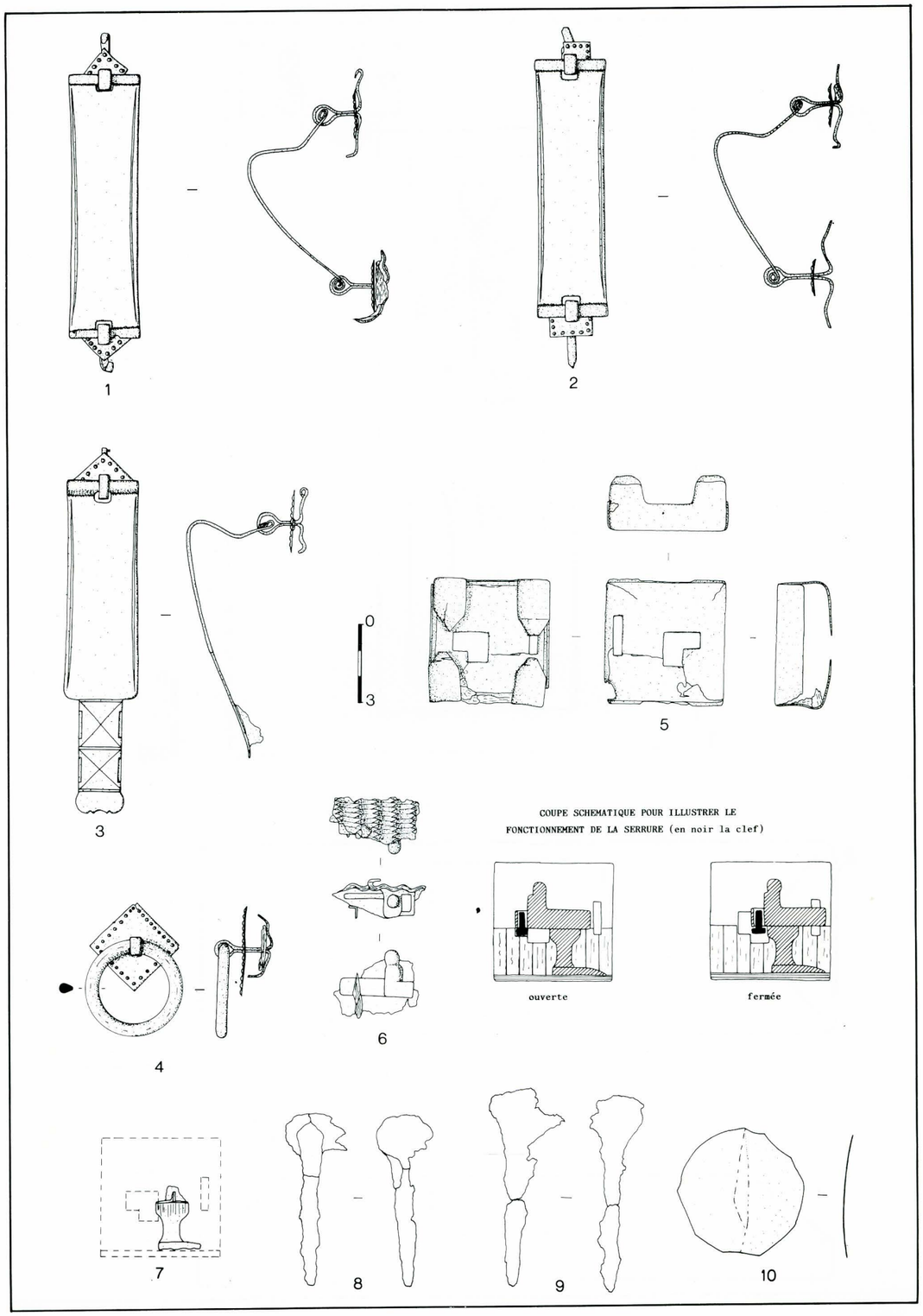

Planche 2 : éléments du coffret *(dessin B. Bethune).*

sur laquelle vient s'adapter une goupille analogue aux précédentes, avec sa plaque de tôle carrée, ornée de perles repoussées.

L'autre section est plus étroite (1,6 cm de largeur). Elle se termine par une partie élargie et arrondie. Elle est ornée de deux croix de Saint André incisées, superposées séparées par une entaille. A l'arrière la plaque de bronze perpendiculaire, malheureusement incomplète, correspond à l'élément qui entrait dans la serrure et contre lequel venait s'engager le pène.

Cette dernière observation permet de déterminer l'usage de cette pièce qui affectait un profil similaire aux deux ferrures : c'est un moraillon. La présence de la serrure à son contact confirme encore cette fonction.

L'anneau de suspension (pl. 2,4) était vraisemblablement fixé sur le couvercle, au moyen de la goupille. Il a été retrouvé au contact des deux ferrures, et c'est une disposition fréquemment observée sur d'autres exemplaires.

Le pène (pl. 2,6) a été retrouvé : il comprend une partie rectangulaire allongée et plate, soit la tête proprement dite, une autre plus ou moins cylindrique, terminée par une tête arrondie et enfin une troisième carrée, évidée où venait rentrer le panneton. Il reposait dans une pièce de bois (pl. 2,7) (fibres verticales) qui montait sur le côté de la tôle de bronze. Cette pièce était renforcée dans sa moitié inférieure par un élément de fer cylindrique, à têtes élargies, et reposait sur une languette de fer elle-même appuyée sur une autre plaquette de bois (fibres horizontales). La partie supérieure du boîtier n'a pas laissé de traces. Enfin l'arrière du boîtier était fermé par une plaquette de vannerie (rotin ?).

La serrure (pl. 2,5) est formée d'un boîtier de tôle de bronze qui résulte du pliage d'une feuille. Sa face externe est percée de deux ouvertures : l'une étroite correspond à l'endroit où venait s'engager le moraillon, l'autre en ''L'' est l'entrée de la clef. La restitution du mécanisme qui associait des parties de fer et bois n'est pas évidente étant donnée la corrosion des unes et la disparition des autres. Le principe du fonctionnement paraît être le suivant : une clef munie d'un panneton ou deux est engagée dans la partie verticale du trou de serrure. Un mouvement vers le haut lui permet de venir s'adapter dans la cavité du pène, et un déplacement vers la gauche amène la clef sur la partie horizontale du trou de serrure, où elle est peut-être laissée, la serrure restant ouverte. Il s'agit donc d'une serrure laconienne.

Deux clous de fer, dont la fonction précise n'a pu être déterminée, ont été trouvés à côté (pl. 2,8) ainsi qu'un disque de verre bombé (pl. 2,10). Ce pourrait être un petit miroir, éventuellement fixé sur le coffret.

La coupe restituée (pl. 3) permet de mieux comprendre le fonctionnement du couvercle. La vue en perspective est plus aléatoire. Seule la hauteur du couvercle est assez sûre ; par ailleurs on a de bons indices sur sa largeur (15 cm). La hauteur totale et la longueur sont inspirées par celles d'un coffret assez similaire figuré sur une stèle funéraire de Metz et de deux coffrets de Vermand (tombe 235 des Remparts, et note 7).

Coffre à vaisselle placé à l'extérieur du sarcophage

La coloration brune du sol et la disposition des clous permettent de définir les dimensions de ce grand coffre avec une certaine précision : 62 cm de longueur pour 28 cm de largeur (soit environ 2 pieds sur 1). La position des clous donne des indications précieuses. Quatre d'entre eux placés aux angles étaient posés à plat, pointes tournées vers l'intérieur. Ils correspondent donc à l'assemblage des panneaux des petits côtés avec ceux des grands côtés ou du fond. Les quatre autres clous disposés sur les deux longs côtés à une distance semblable des quatre angles, étaient verticaux, tête contre le sol. Ils servaient donc à l'assemblage du fond avec les panneaux des grands côtés. La hauteur de ce coffre n'a pu être déterminée mais elle est d'au moins 15 cm puisqu'il recelait des flacons de verre qui devaient être verticaux.

De tels coffres à vaisselle ne sont pas rares : ils ont été découverts en assez grand nombre à Vermand (8) et plus récemment à Noyelles-sur-Mer (9) et à Tournai (10).

Vases conservés dans le coffre et à proximité

Le gobelet à col tronconique et panse globulaire ornée de dépressions (pl. 3,11) est en céramique métallescente. La pâte, rose saumon à cœur, est gris souris vers la surface. La glaçure, de belle qualité, est gris foncé. Le vase appartient très vraisemblablement aux productions trévires. Les dépressions sont peu marquées et assez serrées. Deux lignes de guillochis à la roulette les encadrent. Il correspond au type 12e de Tongres de la 2ème moitié du IIIe siècle (11).

La cruche à bec tréflé placée à l'extérieur du coffre, est en pâte blanche à grosses inclusions clairsemées (quartz). Le vase a été soumis à l'action du feu : la moitié inférieure et le bec sont recouverts de traces de carbones (12).

Le gobelet apode à côtes en verre (pl. 3,13) était réduit en tout petits fragments. Seule la partie infé-

(6) Catalogue du musée de Metz, *la civilisation gallo-romaine dans la cité des Médiomatriques,* 2ème partie, fig. 43.

(7) Ils ne sont pas du même type et étaient plus petits : les deux avaient des dimensions analogues : 11,8 cm de haut, et la largeur n'est pas indiquée, mais ils étaient ''presque exactement cubiques'' (J. Pilloy, *op. cit.,* p. 210).

(8) J. Pilloy, *op. cit.,* p.89, Th. Eck, *Les deux cimetières gallo-romains de Vermand et Saint-Quentin,* Saint-Quentin, 1891, p. 199.

(9) Tombes 7 et 15.

(10) R. Brulet et G. Coulon, *La nécropole gallo-romaine de la rue Perdue à Tournai,* Louvain, 1977, sép. 43, 107, 117 et 122, cf. p. 18.

(11) N. Vanvinckenroye, *Gallo-Romains Aardewerk van Tongeren,* Tongres, 1967.

(12) Types analogues à Etaples en céramique grise, M. Tuffreau-Libre, ''Céramiques communes gallo-romaines du Nord de la France au musée des Antiquités Nationales'', *Antiquités Nationales,* 1977, p. 71, n° 4.

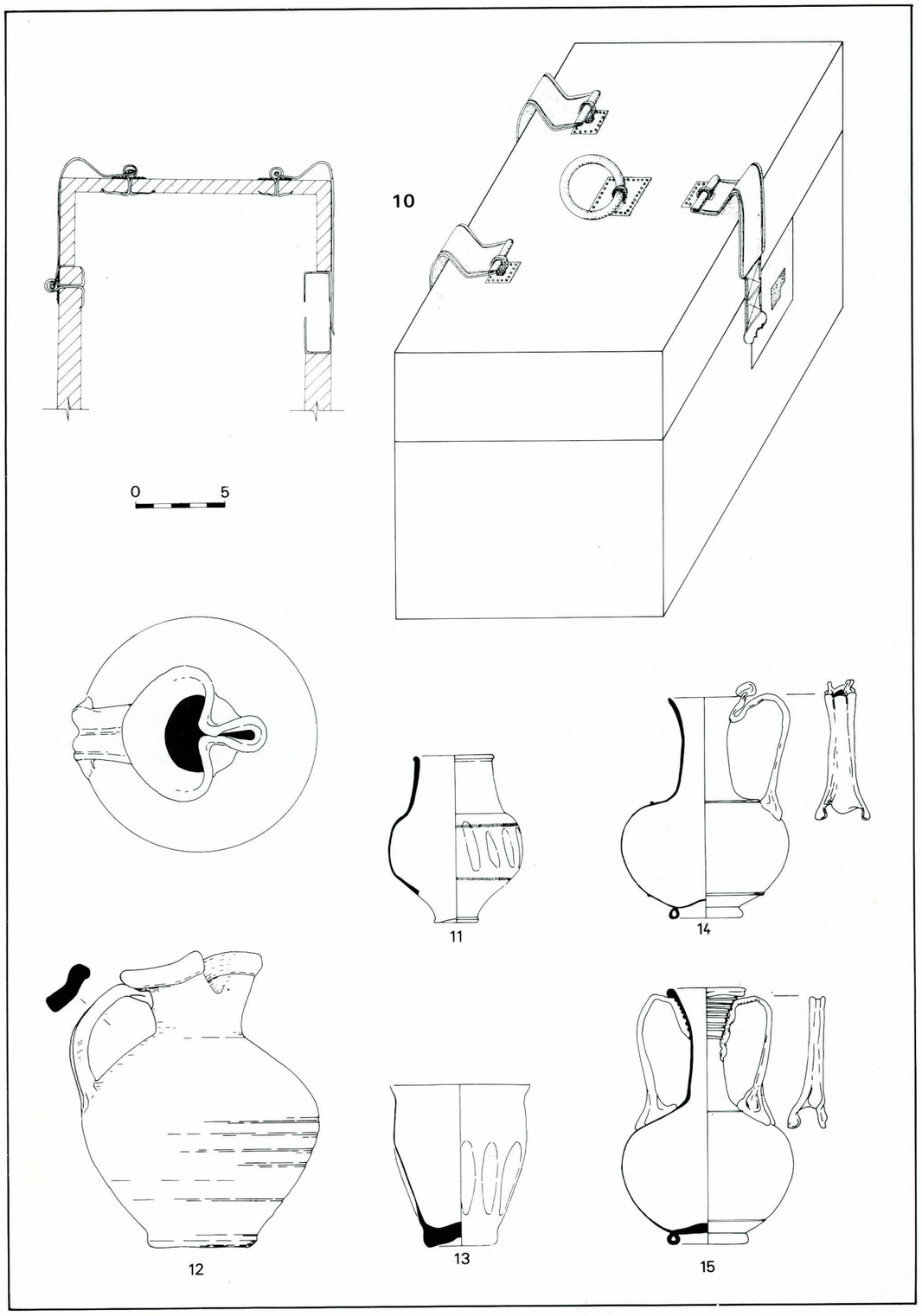

Planche 3 : restitution du coffre *(dessin B. Bethune)* et vaisselle *(dessin J.-L. Collart).*

rieure a pu être recollée. Le haut est donné d'après le relevé précis fait au cours de la fouille. Le vase était écrasé et il est possible que sa largeur soit quelque peu accentuée. Le verre, dépoli par son séjour sous la terre, est presque incolore avec toutefois des reflets verdâtres. Le rebord est recoupé. Cette forme est assez semblable au Morin Jean 75 (13) et Isings 96 (14) du IIIe au IVe siècle, mais en plus ramassé et sans les dépressions. Des vases de forme plus proche ont été trouvés à Vermand (15), à Abbeville-Homblières (16) et à Tournai (17).

La première carafe a une embouchure en léger entonnoir et une panse sphérique (pl. 3,14). La lèvre arrondie est légèrement renflée. La panse est ornée de deux filets de verre. Le pied tubulaire est rapporté. L'anse est en forme de ruban avec repli supérieur formant poucier. Le verre, presque incolore, avec des reflets bleus contient quelques bulles. Cette forme est assez proche de Morin Jean 51. La proportion de la panse est cependant beaucoup plus modeste. Il ne semble pas y avoir d'équivalent dans la typologie d'Isings. Le col en léger entonnoir évoque quelque peu le type 104 où l'ouverture est cependant nettement plus large et qui ne possède pas d'anse. Beaucoup plus proche est le vase apode 1216 de Trèves (18) classé dans le type 116a (Ier-IIIe siècle).

La seconde carafe possède un long col qui s'évase vers l'embouchure et une panse sphérique (pl. 3,15). La lèvre est ourlée en dehors. La partie haute du col est ornée de filets de verre. Un autre filet court sur l'épaule et deux autres sous la panse. Le pied tubulaire est rapporté. Les deux anses sont en forme de ruban. Le verre, légèrement opacifié par le séjour dans le sol, est presque incolore avec des reflets jaunâtres. La forme correspond assez bien au type 121a de Isings (IVe siècle). Elle est bien représentée à Trèves, type 123a, mais avec une seule anse, dotée d'un repli en forme de poucier (2ème moitié du IIIe et IVe siècle). Des vases analogues sont aussi connus à Strasbourg (19).

CHRONOLOGIE

Les éléments de datation ne sont guère nombreux. La verrerie n'a pas d'exact équivalent pour deux des formes. Les indices concordent pour situer ces vases dans la deuxième moitié du IIIe siècle ou au IVe siècle.

En définitive le gobelet en céramique métallescente constitue le meilleur indice chronologique : il place la sépulture entre le milieu du IIIe siècle et le début du siècle suivant.

---

(13) Morin Jean, *La verrerie en Gaule sous l'Empire romain,* Paris 1913.

(14) C. Isings, *Roman glass from dated finds,* Groningen, 1957.

(15) J. Pilloy *op. cit.,* tome 2, pl. 6,1 et dans une moindre mesure, pl. 6,10 et 8,13 (apode mais à panse plus étroite).

(16) J. Pilloy, *op. cit.,* tome 1, pl. 2,4.

(17) R. Brulet et G. Coulon, *op. cit.,* tombe 75, n° 7 (après 337).

(18) K. Goethert-Polalaschek, *Katalog der römischen Gläser des rheinischen Landesmuseums Trier,* Trierer Grabungen und Forschungen, IX, Mayence 1977.

(19) V. Arweiller-Dulong et J. Arweiller, *Le verre d'époque romaine au Musée archéologique de Strasbourg,* Paris, 1985, n° 367.